Document generated on 05/21/2025 7:33 p.m.

Bulletin d'histoire politique

L’expérience du Front d’action politique des salariés (FRAP) à Montréal 1970-1974

Marc Comby

Volume 19, Number 2, Winter 2011

La gauche au Québec depuis 1945

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1054895ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1054895ar

See table of contents

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Comby, M. (2011). L’expérience du Front d’action politique des salariés (FRAP) à Montréal 1970-1974. *Bulletin d’histoire politique*, *19*(2), 118–133. https://doi.org/10.7202/1054895ar

Tous droits réservés © Association québécoise d’histoire politique; VLB Éditeur, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'expérience du Front d'action politique des salariés (FRAP) à Montréal 1970-1974[1]

Marc Comby
Archiviste et historien
CSN

Le parti municipal, le Front d'action politique des salariés à Montréal (FRAP), fondé en 1970, tient son originalité du fait qu'il émane directement de mouvements syndicaux et populaires. Bien que sa motivation première soit d'œuvrer au niveau municipal, il est au tournant des années 1970 l'expression de la recherche par les mouvements sociaux québécois d'une voie politique autonome.

Problèmes sociaux à Montréal

Le FRAP apparaît dans la conjoncture particulière de Montréal. Des conditions objectives favorisent l'émergence d'une force politique autonome des travailleurs, c'est ce que je vais tenter de montrer. Car la prospérité n'est pas générale, tout ne tourne pas rond dans la grande ville de Montréal[2] qui vit un déclin économique. Sur le plan social, les problèmes de logement sont criants. Il y a nécessité de rénover les quartiers, mais au lieu de cela l'administration Drapeau laisse s'opérer la démolition de logements, ce qui entraîne le refoulement des travailleurs vers la périphérie. La pauvreté constitue un problème endémique qui a été relevé en 1965 dans une étude[3] réalisée pour le compte du Conseil du travail de Montréal (FTQ): 38 % de la population de la ville de Montréal ou 33 % de la zone métropolitaine vit dans un état de pauvreté.

Sur le plan politique, l'administration municipale montréalaise est autoritaire, à l'image de ce que fut le régime duplessiste au Québec. Elle se dote d'un mode de fonctionnement fortement centralisé et fait une utilisation abusive du règlement anti-manifestations pour empêcher les groupes

de manifester leurs mécontentements. Un autre grand problème qui perdure est l'absence de démocratie scolaire sur l'Île de Montréal. Les problèmes les plus criants, on les voit dans le trop grand nombre de commissions scolaires dont certaines gèrent un double système d'enseignement, un francophone et l'autre anglophone. Sans parler du statut confessionnel des commissions qui rejettent les enfants qui ne sont ni catholiques ni protestants. Enfin, il y a urgence à favoriser l'élection des commissaires au suffrage universel dans toutes les commissions scolaires pour mettre fin aux nominations par le gouvernement et l'archevêché.

La fondation du FRAP

L'opposition aux politiques du maire Drapeau s'articule autour des problèmes concrets vécus par les travailleurs dans leurs quartiers et milieux de travail. Elle provient, dès 1963 dans un premier temps, des comités de citoyens et associations populaires et non du mouvement syndical. Même si le qualificatif de « citoyens » est donné aux comités, ils regroupent des travailleurs salariés, syndiqués ou pas, et des chômeurs, qui interviennent à l'échelle de la communauté ou du quartier. De 1963 à 1968, les comités de citoyens ont semblé combler un vide que les syndicalistes n'étaient pas prêts à occuper. Mais les comités de citoyens plafonnent néanmoins, leurs luttes sont éparses et sans lendemain, et c'est pourquoi des organisateurs s'intéressent au renouveau syndical que l'on voit poindre à partir de 1966. Le mouvement syndical, au début des années 1960, est moins enclin à agir sur un terrain politique autonome. Les avancées sociales et les gains syndicaux des années 1960 à 1966 ont pour effet de réduire leur désir de mettre sur pied un parti politique. À partir de 1966, toutefois, le rapport de force entre les syndicats et l'État se modifie. Ce dernier durcit le ton à l'égard des revendications syndicales, les lois forçant le retour au travail à l'occasion de négociations collectives sont plus fréquentes.

À Montréal, des organisateurs des associations populaires de Montréal et syndicalistes du « deuxième front » favorisent l'action politique sous la forme plus directe d'un parti politique. Ils profitent alors du lieu d'élaboration et d'action que sont les colloques régionaux intersyndicaux (CSN-FTQ-CEQ) qui se tiennent dans chacune des quinze régions du Québec en avril et mai 1970 et auxquels les groupes populaires sont invités à participer, pour plaider l'intervention politique sous la forme d'un parti. Au colloque de Montréal, une résolution adoptée met l'accent sur la présentation de « candidats salariés » dans les municipalités et les commissions scolaires.

Le Parti québécois, pour sa part, ne peut s'imposer sur la scène politique montréalaise comme il le fait sur le plan provincial pour les raisons suivantes : ses structures et statuts ne le lui permettent pas encore, sa

direction se refuse à rompre avec l'administration Drapeau et, surtout, elle ne veut pas être associée aux mouvements sociaux et syndicaux montréalais.

Le FRAP est donc fondé au lendemain de ce colloque en mai 1970 et décide de présenter ses propres candidats dans les districts, à l'instar des expériences européennes où les partis socialistes et communistes présentent des listes ouvrières à l'occasion des élections municipales et communales. Il refuse toutefois d'en présenter un à la mairie contre Jean Drapeau car l'objectif premier est de construire une « opposition sérieuse » vue comme transitionnelle à la prise de pouvoir par les salariés pour les élections de 1974.

Un programme favorable aux travailleurs

À la fin du mois d'août a lieu le premier congrès du FRAP. Quatre cents (400) personnes, dont 200 délégués officiels, sont présentes[4]. L'âge moyen des délégués est de 29 ans ; 53 % sont des d'hommes et 47 % des femmes. Les délégués adoptent le programme politique qui devient la plate-forme électorale du parti.

Dans la pensée politique de ses dirigeants, le FRAP à Montréal n'est qu'une étape en vue de construire une organisation politique des salariés à l'échelle du Québec. Ce parti « radicalement nouveau » est autonome vis-à-vis des groupes économiques ou de l'entreprise privée et favorable aux travailleurs, c'est-à-dire aux salariés, chômeurs et assistés sociaux de l'agglomération montréalaise. Les CAP, constituant la base du FRAP, entendent agir aux niveaux de la consommation (logement, santé, alimentation, endettement des familles, etc.), du travail (salaires, conditions de travail) et de l'action politique (présence des travailleurs au Conseil municipal afin que leurs intérêts soient inscrits dans les politiques adoptées).

Dans son programme, le FRAP veut instaurer une « nouvelle démocratie » où les rôles du Conseil municipal et des conseillers municipaux seront revalorisés. Il propose la mise en place du suffrage universel à Montréal et la représentation proportionnelle. Pour les locataires, le FRAP préconise un programme de rénovation intégrale par quartier et pour contrer la spéculation foncière, il propose la municipalisation du sol urbain. Le FRAP demande au gouvernement québécois une protection accrue des droits des locataires. Une fois au pouvoir, il s'engage dans un plan de construction de 10 000 logements publics par année. En matière de santé, le FRAP plaide pour des cliniques de santé communautaire, des centres communautaires, des garderies publiques et des services d'avortement.

Une autre priorité du FRAP est le transport en commun. Les augmentations de tarifs ont eu un impact à la baisse sur le nombre des usagers. Il

prône donc la gratuité du transport en commun et refuse que l'on fasse reposer le financement sur le seul dos des usagers alors que la société en profite (entreprises, commerçants, etc.). Préconisant la prolongation du métro, il insiste aussi sur l'amélioration du réseau d'autobus publics dans les quartiers populaires.

En matière de loisirs et de culture, des efforts particuliers doivent être faits pour permettre aux travailleurs à faibles revenus d'avoir accès aux loisirs. En matière de lecture, le FRAP soutient le développement des bibliothèques publiques.

Dans le champ de l'administration et du développement économique et social, le FRAP jette un regard critique sur tous les travaux d'envergure qui gardent un caractère temporaire. En ce qui touche la condition féminine, le FRAP compte abolir les discriminations à l'égard des femmes dans le domaine de l'emploi et appliquer dans la fonction publique « une politique de salaire égal ». Le FRAP compte réaménager le Service de police en recentrant sa mission vers la lutte à la criminalité, qui sera augmentée tandis que le harcèlement à l'endroit des groupes ne sera plus considéré comme admissible. On suggère d'abolir toutes les activités à caractère politique de la police de Montréal par la dissolution de l'escouade antiémeute ainsi que de certains services de renseignements et de certaines brigades. Quant au règlement anti-manifestation, le FRAP réclame son abolition immédiate.

Enfin, le FRAP révisera le système de taxation, en particulier son caractère inéquitable à l'endroit des classes pauvres et moyennes. Ces dernières « supportent proportionnellement beaucoup plus du fardeau fiscal que la classe aisée qui s'en tire à peu de frais »[5].

Sur la question nationale, le FRAP n'élabore pas sa propre position, choisissant de ne pas concurrencer le Parti québécois.

Avec le congrès de fondation, la première phase de construction se termine. Emilio de Ipola note qu'elle a consisté en un travail de mobilisation « au quotidien » ce qui a permis une jonction entre la « pratique politique et les intérêts de la population ». Le plus dur reste néanmoins à réaliser : renforcer cette jonction par un travail de formation politique tout en faisant cohabiter les divers courants d'opinions. Or, explique de Ipola, à peine né le FRAP est déjà un lieu que des forces en présence cherchent à canaliser[6].

La nature du FRAP

La venue du FRAP est accueillie prudemment par les éditorialistes. Le journaliste Jean-Claude Leclerc du quotidien *Le Devoir* le définit comme le « seul mouvement social-démocrate qui ait jailli de la société québécoise elle-même »[7]. Il considère qu'il est un parti indépendant, et contrairement à des expériences passées (CCF[8], NPD, etc.), le FRAP n'a pas d'attache

avec le Canada anglais. Toujours dans le quotidien *Le Devoir*, Paul Sauriol, dans un article qu'il a signé le 11 juillet 1970, est plus méfiant à l'égard du FRAP. À sa manière, il perçoit autrement que son confrère le caractère de classe, la portée nationale de ce parti et un danger éventuel pour l'ordre établi. Il note que le FRAP dans son manifeste ne fait pas mention du Parti québécois et qu'il se veut au contraire un « parti politique municipal radicalement nouveau »[9]. Dans ce sens, ce qui le tracasse est moins ce que le FRAP est en tant que tel, que ce qu'il incarne comme idée, potentialité de rassemblement et construction future.

Le FRAP ne se dit pas socialiste. Il a par contre, sur plusieurs points, au moins un caractère anti-capitaliste. Dans le manifeste, on y lit :

> Nous croyons, pour notre part, que ce ne sera jamais l'entreprise privée, le capitalisme organisé, mais bien l'organisation politique des salariés qui veillera à ce que l'économie soit dirigée en fonction des besoins de la population et non plus en fonction de l'intérêt des capitalistes canadiens-anglais, américains ou canadiens-français[10].

Le régime de la propriété privée n'est donc pas vu comme un gage de développement assurant les besoins de base de la population. La revendication d'abolir l'escouade antiémeute, gardienne de la propriété privée, et considérée comme la police de Jean Drapeau, illustre cette volonté consciente ou inconsciente de désarmer la bourgeoisie.

Toutefois, pour mieux creuser la nature du FRAP, il serait limitatif de ne le caractériser que par la seule analyse de son programme[11]. Ainsi, le fait que le FRAP soit l'émanation des luttes populaires fait de lui un allié naturel des groupes populaires et syndicats. L'analyse de l'origine socio-économique des adhérents du FRAP montre une présence ouvrière marquée. Les ouvriers spécialisés, techniciens et travailleurs non qualifiés représentent 35 % des membres, les étudiants 25 %, les professeurs 11 %, les ménagères 4 %[12]. Le bassin de recrutement se loge dans les milieux ouvriers et populaires, plus spécialement parmi les travailleurs salariés syndiqués. Le caractère populaire du FRAP se vérifie également en constatant la position sociale des candidats du FRAP aux élections municipales. La plupart œuvrent dans des organismes populaires et syndicaux[13]. Nous n'y retrouvons pas de candidats issus des milieux d'affaires.

Le FRAP compte des soutiens importants dans les mouvements sociaux et syndicaux. Le Conseil central de Montréal de la CSN appuie officiellement le FRAP et lui fournit fonds et locaux. L'Alliance des professeurs de Montréal (APM) affiliée à la CEQ donne aussi un appui moral en allouant des ressources matérielles et financières. Pour sa part, le Conseil du travail de Montréal (CTM) de la FTQ ne donne pas un appui mais présente ses propres candidats dans le district Papineau en reprenant grosso modo le programme du FRAP. Les appuis officiels viennent aussi des

conseils d'administration de trois organes de la presse écrite, il s'agit de *Québec-Presse*, du *Point de Mire* et du *Quartier Latin*.

Les différents secteurs qui composent le mouvement ouvrier vivent avec la présence du FRAP de nouveaux rapports entre eux. L'exemple suivant illustre la cohabitation nouvelle des groupes sociaux. Un accrochage a lieu entre le FRAP et le Conseil du travail de Montréal (CTM) de la FTQ à propos du projet de Cité Concordia qui consiste à construire un important complexe d'habitations à loyer élevé dans le secteur Milton. Le CTM appuie le projet tandis que le comité d'action politique (CAP) du quartier Saint-Louis, organisme affilié au FRAP, supporte le Comité des citoyens Milton-Parc qui s'y oppose. Le différend a fait les titres des quotidiens et de *Québec-Presse* ce qui embête les dirigeants du FRAP. On explique dans le journal *Le Devoir* que le fait qu'un grand nombre des membres du Conseil du Travail de Montréal soit issu du secteur de la construction est pour beaucoup dans le soutien au projet immobilier. Le secrétaire général du FRAP, dans une lettre remise au président du CTM, précise la teneur du soi disant désaccord. Le FRAP ne s'oppose pas à la mise en place d'un projet de rénovation dans le quartier mais le dossier Milton-Parc est suffisamment étoffé pour savoir qu'il est d'abord et avant tout un projet de l'entreprise privée et dont « les profits et, conséquemment, les coûts des loyers ne coïncident pas ni ne coïncideront avec les intérêts des locataires présents et des travailleurs salariés en général »[14]. Finalement, pour démontrer sa bonne foi, le vice-président du CTM, Henri Gagnon, apporte même une contribution financière au FRAP.

Le cas de Cité Concordia a ceci de révélateur, c'est qu'il a mis en lumière la nouvelle dynamique que les groupes entretiennent les uns envers les autres dans le cadre du FRAP. D'un côté, la direction du FRAP, dont le rôle est de coordonner les actions des organismes affiliés, a dû prendre en compte les réclamations d'un groupe spécifique tout en cherchant à défendre les intérêts généraux des travailleurs. De l'autre coté, le CTM, plutôt habitué à défendre les intérêts particuliers de ses groupes affiliés, s'est vu astreint à rechercher un compromis compte tenu de la requête des locataires représentés par le CAP Saint-Louis. En temps normal, c'est-à-dire en l'absence d'un cadre politique, si le CTM et le comité Milton avaient été laissés à eux-mêmes pour régler leur différend, chacun se serait probablement replié sur sa position. La présence du FRAP a permis un arbitrage entre deux groupes d'intérêts divergents mais non contradictoires. L'unité du mouvement fut préservée.

Pour identifier la famille historique à laquelle appartient le FRAP, il est utile de rappeler comment Serge Denis de l'Université d'Ottawa retrace l'apparition des grands partis social-démocrates et socialistes dans l'histoire[15]. La social-démocratie se distingue par les liens qu'elle entretient avec les composantes du mouvement ouvrier et par sa diversité politique ;

elle œuvre sur le plan légal en se présentant aux élections pour conquérir le pouvoir au niveau municipal et au Parlement. C'est ainsi que dans un premier bloc de pays (Grande-Bretagne, Australie, Canada), ce sont les organisations syndicales qui ont donné naissance à l'organisation politique. Dans un deuxième ensemble, les partis socialistes et social-démocrates ont précédé l'apparition d'un mouvement syndical constitué comme en Russie, en Allemagne et Pologne. Les militants socialistes ont souvent favorisé la mise sur pied de syndicats dans les entreprises. Il y a aussi les cas où des partis et des syndicats se sont construits quasi avec leur autonomie relative comme en France et en Italie. Dans ce cadre, le FRAP se révèle issu des traditions historiques des pays anglo-saxons (Grande-Bretagne, Australie, Canada) qui recherchent l'appui des forces syndicales montréalaises pour se constituer et qui accueillent dans ses rangs une diversité d'opinions politiques. La stratégie adoptée par le Conseil central de Montréal et le Secrétariat d'action politique de la CSN, à la suite des colloques régionaux intersyndicaux, est semblable à celle que les syndicats britanniques ont utilisée au début du XXe siècle avant de fonder le Parti travailliste. Ils ont aidé les travailleurs à prendre le contrôle de leurs municipalités comme à Liverpool[16]. Ce n'est qu'à la suite de ces expériences municipales que le Labour Party britannique fut fondé. En 1970, des syndicalistes et animateurs sociaux, entrevoyaient un sort semblable pour le mouvement ouvrier québécois[17].

Les élections municipales d'octobre 1970 : un terrain de la lutte des classes

L'enjeu des élections est de taille et peut être formulé en ces termes : si le FRAP fait élire quelques candidats, l'expérience risque de se multiplier à d'autres régions du Québec et constituer un marche pied vers la création d'un parti indépendant regroupant syndicats, CAP et autres groupements populaires. Libéraux, tant à Québec qu'à Ottawa, et hommes d'affaires, encore sous le choc de la percée du Parti québécois à l'Assemblée nationale aux élections d'avril, ne souhaitent pas voir cette expérience se répéter au niveau municipal avec le FRAP. Plusieurs signaux annoncent un succès certain pour les candidats du FRAP aux élections. Les assemblées de mises en candidatures dans chaque district se déroulent avec une bonne participation. Le mois de septembre 1970 voit la création de CAP dans des nouveaux quartiers. Le nombre d'adhérents double, passant de près de 600 en août à 1 100 en octobre[18]. Un sondage réalisé par CROP (Centre de recherche sur l'opinion publique) et reproduit au début du mois d'octobre dans *The Montreal Star*[19] confirme la popularité croissante du FRAP : 57 % des Québécois connaissent le FRAP tandis que 31 % des électeurs estiment que le FRAP constitue une opposition valable.

L'enlèvement du diplomate britannique James R. Cross, le 5 octobre, par une cellule du FLQ vient toutefois chambarder la stratégie et le plan de travail imaginés. Le FLQ exige la libération des prisonniers politiques tandis que son manifeste du FLQ est lu sur les ondes radiophoniques de la Société Radio Canada.

Le 9 octobre, le Conseil permanent du FRAP se divise et adopte une position ambiguë. Il n'approuve pas les actions terroristes du FLQ mais refuse de les critiquer clairement. Ces événements ont pour effet de déplacer les enjeux de la campagne électorale. Le FRAP ne cessera jamais d'être attaqué par la grande presse et les gouvernements libéraux à Ottawa et à Québec, ce qui l'obligera à dépenser beaucoup d'énergie à se défendre et à se justifier au détriment de la promotion de son programme favorable à l'avancement des conditions de vie des travailleurs.

Le gouvernement fédéral fait décréter par le parlement la Loi des mesures de guerre dans la nuit du 15 octobre. Le 18 octobre, le cadavre du ministre du Travail Pierre Laporte est retrouvé. Le 21 octobre, le secrétariat permanent du FRAP se réunit et Paul Cliche désavoue la position du 9 octobre et dénonce la violence du FLQ. Les 3 candidats du FRAP dans le district Ahuntsic, situé au nord de la ville, font de même. Pendant que les membres se querellent, le maire Drapeau propage, dans les stations radiophoniques montréalaises, l'idée que le FRAP ne regroupe que des terroristes et si, par malheur, ils étaient élus, le sang coulerait à Montréal. Puis, c'est au tour de Jean Marchand, un ministre du gouvernement fédéral, d'insinuer que le FRAP est une couverture du FLQ.

Le gouvernement libéral à Québec et l'administration Drapeau sont sourds à la demande de l'éditorialiste du journal *Le Devoir*, Claude Ryan, de reporter les élections[20], car il considère que « les mesures d'exception favorisent inévitablement les détenteurs du pouvoir à Montréal ». Ce serait « une grave violation de la démocratie » si le parti civique était reporté au pouvoir. Les élections ont lieu le 25 octobre et Jean Drapeau est réélu sans opposition. Les gouvernements à Québec et à Ottawa sont soulagés par l'annonce des résultats électoraux. Le maire Jean Drapeau est réélu avec 91,8 % des suffrages exprimés. L'analyse des résultats électoraux montre cependant une polarisation des classes sociales. Les taux d'abstention sont très élevés dans les districts populaires et ouvriers : 66 % dans Saint-Jacques, 63 % dans Saint-Louis, 60 % dans Sainte-Anne, 55 % dans Papineau, 60 % dans Saint-Michel, 56 % dans Côte-des-Neiges –la forte composition étudiante dans ce dernier cas explique probablement ce pourcentage. Dans les districts plus aisés, les taux de participation sont de 54 % dans Notre-Dame-de-Grâce, 56 % à Laval, 56 % dans Snowdon. Les 31 candidats du FRAP ont au total recueilli 89 309 voix et obtenu 15,6 % des voix exprimées. Les candidats du Parti civique ont obtenu 78,1 % des voix et les indépendants 6,3 %. Parmi les candidats du FRAP, 7 ont recueilli plus de 20 % des voix.

La Loi des mesures de guerre a incontestablement influencé le comportement électoral des citoyens en faveur du pouvoir en place comme le démontre l'étude réalisée par le Centre de pastorale de milieu urbain (CPMU). À la question posée : « S'il n'y avait pas eu les événements tragiques que nous connaissons, croyez-vous que plus de gens, autant de gens ou moins de gens seraient allés voter à l'élection municipale ? ». Les auteurs écrivent à ce sujet : « Pour l'ensemble de l'échantillon, la tendance de l'opinion est claire. Les gens croient que les événements ont produit un taux de participation plus bas et ont défavorisé le FRAP dans une plus large mesure que le parti civique »[21]. La Loi des mesures de guerre et les déclarations incendiaires de Drapeau et Marchand ont donc interrompu une prise de conscience en cours des travailleurs dans les quartiers. Le FRAP n'a donc pu récolter le plein des voix parmi les travailleurs.

L'apparition de « l'extrême-gauche »

Les militants vivent durement les lendemains de l'élection municipale. Les débats sur le terrorisme font apparaître des divisions entre la gauche et des éléments syndicaux. Le courant syndicaliste cherche à clore le débat sur le terrorisme et émet un projet de résolution qui est aussitôt combattu par la gauche. Le projet tient en quatre points : 1) l'opposition au terrorisme sous toutes ses formes ; 2) la réaffirmation d'une opposition au Conseil municipal ; 3) la formule de regroupement des salariés à des fins politiques sur une base géographique (quartiers), seule formule valable pour donner une voix à ceux qui n'en n'ont pas ; 4) l'espoir que, rapidement, les organisations syndicales donneront suite aux conclusions du colloque conjoint tenu à Montréal en avril pour donner la possibilité aux salariés de prendre en mains leur propre destinée sur le plan de l'action politique[22]. Le Conseil permanent le rejette par un vote serré[23].

Un congrès d'orientation se tient les 5, 6 et 7 mars 1971 qui réunit cent cinquante délégués et quelques dizaines d'observateurs. Deux positions s'affrontent : un courant défend l'idée d'une structure où les instances ont le pouvoir de prendre des décisions et d'engager des moyens d'action, un autre prône l'idée que les instances doivent avant tout jouer un rôle de coordination laissant le pouvoir aux Comité d'action politique (CAP) dans les quartiers. C'est cette dernière option plutôt décentralisatrice qui est retenue. Le Conseil permanent devient un centre d'information et de coordination et le rôle du secrétariat permanent est réduit à des tâches techniques tandis que les postes de président et de vice-président sont abolis. Le congrès rejette aussi la possibilité de mener de larges mobilisations en préconisant plutôt l'enracinement à la « base » ou « l'implantation »[24], grossir les noyaux, offrir de la formation centrée sur l'analyse des « causes réelles de la condition ouvrière » dans le système capitaliste.

Il faut néanmoins préciser que les délégués ont appuyé ces propositions moins pour leur contenu idéologique que pour ce qu'elles allaient offrir comme moyens nouveaux de se construire[25]. C'est pourquoi les mois suivants, des militants questionnent la nouvelle orientation d'enracinement et critiquent le fait que la restructuration interne des CAP ne s'accompagne pas d'un renforcement des liens entre eux. Un constat d'échec est établi et en mars 1972, les deux CAP identifiés à ces gauches intransigeantes, Saint-Jacques et Maisonneuve, quittent le FRAP et entraînent avec eux la moitié des membres. La soixantaine de militants restants au FRAP décide de relever le défi de sa reconstruction. Ces militants disent eux-mêmes vouloir assurer la continuité de l'idée de l'indépendance de classe. Pour ce faire, la direction ne veut pas procéder seule, et cette fois, désire associer le mouvement syndical à l'entreprise[26].

On croit que c'est possible compte tenu du nombre croissant de conflits de travail qui se politisent et, surtout, qui dévoilent les rapports que le Parti québécois entretient avec les travailleurs. Mentionnons-en deux. Au journal *La Presse*, la manifestation intersyndicale tenue à Montréal le 29 octobre 1971 en appui aux grévistes dégénère après que les corps policiers aient chargé les manifestants ce que le règlement municipal anti-manifestation autorisait. Résultat, une personne est morte. Dans les secteurs public et parapublic, en 1972, fait rarissime en Amérique du Nord, un front commun des syndicats (CSN-FTQ-CEQ) des 210 000 employés de l'État négocie le renouvellement de leur convention collective. L'impasse entraîne les syndicats à faire une première journée de grève le 28 mars puis une grève illimitée à partir du 11 avril. Le gouvernement fait voter la loi 19 de retour au travail. Les présidents des centrales syndicales sont jetés en prison pour avoir invité les membres à défier les injonctions même si, faute d'une majorité claire en faveur de la grève, les syndicats sont rentrés au travail. Dans ces deux conflits, le Parti québécois a timidement appuyé les syndicats, ce qui lui vaut des remontrances de la part des milieux de la gauche politique et de la gauche syndicale.

Le CAP Saint-Jacques pour sa part, noyau fort de ce courant à l'extrême-gauche, se rapproche idéologiquement de la Chine. L'URSS n'est plus le point de référence pour combattre les États-Unis. Plus que jamais les syndicats sont considérés comme des régulateurs au maintien du système capitaliste tandis que le Parti québécois est identifié à la nouvelle moyenne bourgeoisie qui désire négocier directement avec les États-Unis sans l'intermédiaire d'Ottawa. Le CAP plaide pour l'unité pancanadienne des travailleurs en réponse à un nationalisme qui pose les problèmes de domination sous l'angle des aspects ethniques et culturels et pas suffisamment en termes de rapports de classes[27]. Des militants des CAP Saint-Jacques et Maisonneuve se rapprochent du dirigeant de l'Équipe du journal, Charles Gagnon, pour fonder le groupe maoïste En Lutte !28].

Ces gauches ont fait le choix de travailler à l'extérieur du FRAP à partir de 1972. Ce choix est lui-même guidé par la peur de se voir éclipser dans le cadre d'une organisation politique large. Elles n'ont pas su ou pu percevoir le potentiel de changement contenu dans cette expérience du FRAP dans le contexte québécois d'absence de parti ouvrier de masse. Elles pensent que mieux vaut quelques dizaines de « militants durs » que des centaines ou des milliers de « militants mous ».[29] Au lieu de pousser l'expérience le plus loin possible, ces gauches considèrent, en fait, que le FRAP représente un frein au mouvement revendicatif.

Le syndicaliste Émile Boudreau[30] pose en mai 1971, avec le recul et l'expérience qu'il vit au NPD, un bilan de l'action de ces gauches qu'il est intéressant de relever. Il établit un parallèle entre ce que le FRAP a connu et le « Waffle », un courant radical de gauche qui agit alors à l'intérieur du Nouveau parti démocratique au Canada anglais. Se présentant en mai 1971 à l'occasion de l'élection fédérale partielle pour le NPD dans le comté de Chambly (sur la rive nord de Montréal), Boudreau croit à la nécessité d'une gauche radicale à condition qu'elle n'aille pas jusqu'à se couper de la base ouvrière par manque de « réalisme politique » :

> Le NPD est le seul parti ouvrier au Canada. On dira ce qu'on voudra de l'establishment syndical et on aura souvent raison, mais sans le Nouveau Parti mis au monde par les syndicats, le Waffle ne serait aujourd'hui qu'un groupuscule sans grande influence, sans possibilité de rejoindre les travailleurs à la base. Regardez ce qui est arrivé au FRAP à Montréal, la « job » [la misère] que lui ont faite les « purs », coupés du peuple, a assassiné notre premier parti municipal socialiste. On a séparé le monde entre les bons et les méchants, les purs et les moins purs et on n'a pas voulu négocier. Les idées avancées, j'en suis et j'en ai, mais quand tu prêches et que tu ne veux pas crier dans le désert, il faut te retourner en arrière, des fois, pour voir si le peuple te suit. Le Waffle réussira là où le FRAP a échoué s'il rejoint la base ouvrière, à travers les syndicats ou autrement et s'il accepte de prendre les travailleurs comme ils sont[31].

Avec le départ des deux CAP, une année s'achève pendant laquelle le FRAP est absorbé dans des querelles internes l'empêchant de s'insérer dans les débats qui se dessinent sur la pertinence de rejoindre le Parti québécois[32]. En cette année 1972, il est possible de dégager trois courants politiques majeurs. Un premier courant rassemble les syndicalistes d'allégeance péquiste qui défendent l'idée que le Parti québécois est le véhicule de la souveraineté nationale et que de plus il est le parti le plus proche des travailleurs. Un deuxième courant favorise l'existence d'un parti pour les travailleurs mais tous ne s'entendent pas sur la manière d'y parvenir. Certains militants se disent en accord avec le principe d'indépendance de classe mais considèrent que la venue d'un parti ouvrier est prématurée compte tenu du fait que le Québec n'est pas encore parvenu à son statut d'État souverain. Bien que des congrès syndicaux aient adopté des résolu-

tions favorables à une action politique autonome, ce sont les résolutions relatives à la question nationale qui ont le plus d'attrait pour ces militants. Comme le Parti québécois est la seule organisation à avoir une position autonome et achevée sur la question nationale, ils sont entraînés dans la voie péquiste.

Ces syndicalistes adhèrent à la voie péquiste en se disant qu'elle est la seule qui peut résoudre la question nationale. D'autres militants, notamment ceux regroupés dans le FRAP, défendent l'idée que l'intervention syndicale constitue un atout essentiel dans la construction d'un parti des travailleurs. Ils considèrent que la promotion de l'indépendance du Québec doit être prise en charge par le parti lui-même et les organisations de travailleurs (syndicats, groupes de femmes, groupes populaires, etc.) qui lui sont associées. D'où l'urgence pour eux que les centrales syndicales adoptent une position autonome sur la question nationale. Enfin, un troisième courant vise le regroupement des travailleurs sous la forme d'une « avant-garde révolutionnaire ». Celui-ci rejette le parti de type social-démocrate ou socialiste en invoquant son caractère électoraliste et réformiste. Les militants de ce courant optent sans tarder pour une organisation de type révolutionnaire sans pont transitoire.

Vers un nouveau parti politique

Depuis 1971, le Conseil central de Montréal (CSN) est le seul regroupement syndical qui appuie formellement le FRAP. Ce dernier est invité à présenter devant les délégués du Congrès du Conseil central, qui se tient en mai 1973, un rapport d'activités accompagné d'une proposition visant la préparation des prochaines élections municipales à Montréal en 1974. Reconnaissant ne pas être l'organisation apte à déloger le maire Drapeau, le FRAP regroupe en quatre éléments sa position dans la présente conjoncture : 1) il reconnaît la nécessité d'une action politique autonome des travailleurs québécois ; 2) cette action doit être dirigée vers et contre le régime du profit et de son État ; 3) cette action doit être faite conjointement par les organisations ouvrières qui rassemblent les travailleurs tant syndiqués que non-syndiqués ; 4) cette action doit être organisée et coordonnée à tous les échelons, local, régional et national.

Le congrès du Conseil central de Montréal (CSN) accepte le rapport du FRAP et fait ajouter au projet l'élection d'un comité provisoire de coordination pour la mise sur pied d'une structure démocratique autonome en vue de préparer un congrès de fondation d'un nouveau parti[33]. Un échéancier est établi jusqu'à la tenue des élections. Il ne reste cependant que 18 mois pour réaliser les deux tâches suivantes : 1) élaborer une plate-forme reprenant les revendications et aspirations des travailleurs ; 2) assurer la désignation de candidats des travailleurs dans chaque district.

Il est confié au Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM)[34] le soin de réaliser ces tâches jusqu'à la tenue d'un congrès général. Un comité technique du CRIM, chargé de coordonner les travaux, sollicite des contributions en vue de constituer une plate-forme. Le Regroupement d'action municipale (RAM), mis sur pied et soutenu financièrement par le CRIM, se charge de concevoir un diaporama, d'organiser des sessions de formation et de préparer le congrès de fondation. En cours de travaux, il s'est dessiné au sein du CRIM une orientation en faveur de l'élargissement du mandat syndical à d'autres groupes. Des syndicalistes ne sont pas convaincus qu'il faille fonder un parti municipal dont le premier pôle d'attraction et de construction soit les syndicats car il y a une autre grande force organisée à Montréal qui est le Parti québécois. C'est ainsi qu'ils se rapprochent des associations péquistes de Montréal[35].

Cette nouvelle conjoncture engendre un réalignement du FRAP. Il ressort de l'assemblée générale du 15 décembre que les freins vers l'émergence d'un parti des travailleurs sont plus forts que deux ans auparavant[36]. Un membre explique : « on se branchait plus sur ce que nous deviendrions dans l'éventualité de la création du parti. On serait entrés dedans, on croyait le parti imminent ». Un membre énumère les écueils : hésitation et recul des directions syndicales et intervention de la « machine péquiste » dans le mouvement syndical, « la stratégie est à revoir ». Un autre explique que les militants péquistes, par leur présence de plus en plus imposante au sein du mouvement ouvrier, contribuent à nourrir ce recul alors qu'en même temps d'importants secteurs du mouvement syndical poussent vers l'indépendance de classe, « l'échéance de la création du parti risque d'être retardée »[37].

C'est véritablement, la tenue du Colloque sur la politique municipale par les militants péquistes des associations de Montréal-Centre et Montréal-Nord les 1er et 2 mars 1974 qui cimente le point de vue des directions syndicales en faveur de l'ouverture au Parti québécois. Les membres du FRAP se retirent du Regroupement d'action municipale (RAM). Le nouveau parti politique, fondé en mai 1974, prend le nom de Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

Le paradoxe suivant apparaît : le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM), bien qu'il considère les syndicats comme une des grandes forces organisées porteuses des changements sociaux, a fait le choix de diminuer son importance dans le mode de construction du parti en faveur d'une autre force, celle-là étrangère aux intérêts des travailleurs, et qui finit par s'imposer comme la seule force organisée dans le futur parti. Le RCM naît donc en 1974 comme un parti de citoyens à adhésion individuelle contrairement au FRAP en 1970 qui était apparu comme le parti des salariés et des CAP. Le RCM se révèle être pour les organisations syndicales le début d'une collaboration structurée avec le Parti québécois[38]. L'idée

que les travailleurs aient leur propre parti cesse momentanément de progresser et cela met fin aux activités du FRAP. Les débats entourant la mise sur pied d'un parti des travailleurs réapparaîtront après la prise du pouvoir du Parti québécois en 1976 mais jamais sous la forme avancée qu'a prise le FRAP à Montréal en 1970. Des militants syndicaux poursuivront le combat en mettant sur pied le Rassemblement des militants syndicaux.

Notes et références

1. Ce texte est une version tirée de Marc Comby, « L'expérience du FRAP à Montréal (1970-1974) : la tentative de créer au Québec un parti d'extrême-gauche », dans Anne Morelli et José Gotovitch (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême-gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2007.
2. Le quart de la population du Québec habite sur l'île de Montréal, la moitié se concentre dans la région métropolitaine de Montréal.
3. Gosselin, E., [Université de Montréal. Département des relations industrielles]. « *Notre troisième solitude : une étude de la pauvreté dans la région de Montréal*. Montréal, CTM, décembre 1965.
4. Journaux communautaires et quotidiens ont abondamment traité de la fondation du FRAP.
5. FRAP, *Les salariés au pouvoir,* Montréal, 1970, p.109.
6. De Ipola, E., « Le FRAP devant la crise, dans *Québec occupé*, nº 9, 1971, p. 155.
7. *Le Devoir*, 1er septembre 1970.
8. Le Cooperative Commonwealth Federation (CCF), d'origine agraire, prône le socialisme. Il est un parti né en 1932 dans l'ouest canadien et remporte des succès électoraux dans plusieurs provinces canadiennes. Sa conception centralisatrice de l'État canadien l'empêche de percer au Québec.
9. Sauriol, P., « L'inquiétant manifeste du FRAP », *Le Devoir*, 11 juillet 1970.
10. FRAP, *Manifeste 70 : à Montréal les salariés passent à l'action politique*, Montréal, 1970, p. 7.
11. Denis, S., *Social-démocratie et mouvements ouvriers : la fin de l'histoire ?*, Montréal, Boréal, 2003, p. 129.
12. Fortin, D., *Le Front d'action politique de Montréal*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1970, p. 177.
13. Sur les 32 candidats, dix-sept viennent des rangs du mouvement syndical (7 de la CSN, 9 de la FTQ et 1 de la CEQ). La moyenne d'âge des candidats est de 38 ans.
14. FTQ, Fonds CTM, « Lettre de Jean-François Léonard à Armand Jolicœur », 9 juillet 1970.
15. Denis, S., *loc. cit.*
16. Foisy, F., *Michel Chartrand : la colère du juste*, Montréal, Boréal, 2003, p. 108.
17. Entrevue réalisée avec Paul Cliche le 25 octobre 2004.
18. UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, Statistiques sur les cartes de membres au moment de l'élection municipale en octobre 1970, mars 1971, (37P2).
19. *Montreal Star,* octobre1970, p. 1-2.

20. *Le Devoir*, 23 octobre 1970.
21. Deux articles synthèses ont été publiés dans *Le Devoir*. « Animation sociale et politique : l'importance du quartier dans les milieux populaires », *Le Devoir*, 22 mars 1971, p. 5. ; « Comment voter contre ses propres aspirations », *Le Devoir*, 23 mars 1971, p. 5.
22. Ce projet de résolution est signé par les candidats suivants : Émile Boudreau, Michel Cartier, Marcel Bureau, Paul Cliche, André Gravel, Jean-Claude Renaud, Robert Lacaille, Henri Sirois, Gaston Tessier, Maurice Cloutier, Lina Trudel, Adolphe Lapointe, Henri Bellemare, Jean Roy, André Comte, Marcel Toutant.
23. C'est par un vote de 16 contre 14 que la résolution est battue.
24. Cette façon d'entrevoir le militantisme se retrouvera présente dans l'approche des organisations maoïstes québécoises des années 1970.
25. Valois, J., « Historique du FRAP : Deuxième manière, octobre 1970 à mars 1972 », dans R. Leseman et M. Thienot, *Animations sociales au Québec*, Montréal, Université de Montréal, 1972, p. 412.
26. FRAP, *Le FRAP, les syndicats, l'action politique*, Montréal, août 1972, 11 p.
27. CAP St-Jacques, *Pour l'organisation politique des travailleurs québécois*, Montréal, décembre 1971, 64 p.
28. À la fin de l'année 1972, l'Équipe du journal dirigé par Charles Gagnon est fondé. Le groupe produit un manifeste, *Pour le parti prolétarien*, qui consacre en quelque sorte la mise au monde de « l'extrême-gauche » au Québec. Le rapprochement avec des militants des CAP St-Jacques donne naissance à l'organisation maoïste *En Lutte* ! au printemps 1973.
29. Cliche, P., « Comment le FRAP est devenu un groupuscule de gauche », *Le Devoir,* 12 avril 1971.
30. Émile Boudreau est à compter de 1951 un permanent du Syndicat des métallos. Il adhère au Parti social-démocratique (CCF) en 1955. De 1961 à 1963, il est membre du Conseil provincial du NPD puis devient secrétaire du Parti socialiste du Québec (PSQ). En 1967, il est membre du Mouvement souveraineté association (MSA) puis du Parti québécois (PQ) en 1968. En 1970, il est vice-président du FRAP et présente sa candidature aux élections municipales de Montréal.
31. *Québec-Presse*, 2 mai 1971.
32. Des intellectuels comme Pierre Vallières et Pierre Vadeboncœur ont appelé publiquement la gauche à intégrer les rangs du PQ.
33. FRAP, *Rapport du Front d'action politique présenté à l'exécutif du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal*, mai 1973.
34. Le CRIM est un comité de coordination d'organismes syndicaux de la région de Montréal : le Conseil central de Montréal de la CSN, le Conseil du travail de Montréal de la FTQ, l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), le Syndicat de l'enseignement de Champlain (CEQ) et le Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal (CEQ). Il est fondé le premier mai 1972. Les militants syndicaux à l'origine de cette initiative ont voulu signifier qu'il était possible de mettre de côté les rivalités entre les centrales syndicales et de réaliser un certain nombre de dossiers au plan régional dans l'intérêt de l'ensemble des travailleurs.

35. *PV du CRIM*, 21 mars 1974, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).
36. Assemblée générale, 15 décembre 1973, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P2a/11).
37. Du 3 au 7 décembre 1973, la FTQ tient son congrès. La résolution en débat favorise une rencontre conjointe des trois centrales devant donner lieu à l'organisation d'un « congrès d'orientation politique et à l'élaboration d'un programme commun de revendications politiques des travailleurs québécois ». La résolution est repoussée par 56,5 % des 1 000 délégués présents. Ce congrès de la FTQ ferme une page sur le mouvement qui se dessinait depuis 1970 dans les rangs syndicaux de construire un parti politique.
38. Aux élections montréalaises de novembre 1974, le RCM récolte 44 % des suffrages exprimés et fait élire 18 conseillers.